



Information des familles

les bons réflexes en cas d'accident majeur

En cas d'alerte :

- **N'allez pas vers les lieux du sinistre.**

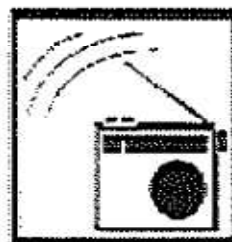
Vous iriez au devant du danger.



- **Abritez-vous.**

- **Écoutez la radio.**

Respectez les consignes des autorités.



Fréquences :

- **France Inter : 87.8 MHz**

- **France Bleu Ile-de-France : 107.1 MHz**

(radio locale conventionnée par le Préfet)



- **N'allez pas chercher votre enfant à l'école**

pour ne pas l'exposer, ni vous exposer.

Un plan de mise en sûreté des élèves (PPMS)

a été prévu dans son établissement.



- **Ne téléphonez pas.**

N'encombrez pas les réseaux.

Laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).